



OFFRE 13eme MOIS 2022

Le cabinet Conseils Patrimoine Services (CPS) vous propose une offre exceptionnelle pour booster votre épargne.

CONDITIONS DE L'OFFRE

Cette offre est conditionnée à la mise en place d'un plan épargne immobilier dans des parts de SCPI par l'intermédiaire de Conseils Patrimoine Services entre le 2 janvier 2022 et le 11 février 2022 (le dossier complet doit nous être parvenu entre ces 2 dates).

La souscription doit être accompagnée du présent document signé, sous réserve d'acceptation par CPS et que le produit soit compatible avec le profil du souscripteur.

Les SCPI éligibles ainsi que les conditions d'éligibilité à l'offre sont les suivantes :

SCPI	Investissement minimal*	Epargne minimale	Valeur du cadeau **
CORUM XL	1 part à 189 €	50 € / mois	Egal à un mois d'épargne, plafonné à 200 €
CORUM EURION	1 part à 204 €	50 € / mois	

* frais et commission de souscription inclus

** carte cadeau « Spirit Of Cadeau », valable dans plus de 500 enseignes : FNAC, Darty, Castorama, Celio, Etam, ... (ou équivalent)

Ne peuvent bénéficier de cette offre que les personnes physiques majeures domiciliées fiscalement en France. Offre limitée à une par personne physique.

Les cartes cadeau seront envoyées par le cabinet Conseils Patrimoine Services au souscripteur à la fin du 1^{er} trimestre 2023 à la condition que l'épargne mensuelle mise en place soit toujours en vigueur au bout de 12 mois.

La société de gestion CORUM Asset Management n'est nullement engagée financièrement dans cette offre, à la charge exclusive de CPS.

ACCEPTATION OFFRE

Oui je veux profiter de cette offre

Nom :

Prénom :

Date :

Signature

Acheter des parts de SCPI est un investissement immobilier long terme dont la liquidité est limitée. La durée de placement recommandée est de 10 ans. Ce placement comporte des risques, dont la perte en capital. De plus, la performance et les revenus ne sont pas garantis, et dépendront de l'évolution du marché immobilier et du cours des devises. Le rachat des parts n'est pas garanti. Enfin, comme pour tout placement, les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Conseils Patrimoine Services

11 rue Général Ferrié - 38100 GRENOBLE

tél : 04 38 38 10 00 / mail : info@conseilspatrimoinervices.fr

RCS Grenoble 513 913 657 - TVA IC : FR91513913657 - capital social 1510 € - Conseiller en Investissement Financier enregistré auprès de l'ANACOFI-CIF sous le n° E001916, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) Intermédiaire en assurances (IAS) : courtier d'assurance ou de réassurance positionné en catégorie B / Mandataire d'intermédiaire en Assurance - Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiement (IOBSP) positionné dans la catégorie mandataire non-exclusif en opérations de banque et en services de paiement. Les activités d'IAS et d'IOBSP sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR) - Responsabilité Civile Professionnelle police RCPIP0089 - CGPA 46 rue Cardinet 75017 PARIS - ORIAS : 09 05 1884
www.onias.fr - CNIL n° 1771577 - APE 7022Z - SIRET 513 913 65700039